



Le 5 octobre 2026

L'honorable Marjorie Michel
Ministre de la Santé
Gouvernement du Canada
Ottawa (Ontario)

Objet : Protéger une réglementation des pesticides fondée sur la science

Madame la Ministre,

Le Conseil national des femmes du Canada (CNFC) exhorte respectueusement votre gouvernement à annuler les modifications qui affaiblissent les mesures de protection relatives aux pesticides. Notre objectif est de protéger les femmes, les enfants, les familles, les travailleuses et travailleurs agricoles et les collectivités, ainsi que les sols, l'eau et la biodiversité qui soutiennent un système alimentaire sain.

Notre position repose sur des politiques de longue date du CNFC :

- **73.15, Herbicides phénoxy** : Demande au gouvernement fédéral d'encourager une interdiction par l'entremise des divers paliers responsables des soins de santé, en raison du danger qu'ils représentent pour la santé humaine.
- **2014, Pesticides néonicotinoïdes** : S'oppose à leur utilisation sur les cultures agricoles et demande un moratoire fédéral sur cette utilisation.
- **94.10PU, Pesticides** : Demande de la recherche, de la surveillance, des restrictions en temps opportun, une meilleure gestion et une meilleure application de la loi, ainsi que la surveillance des fruits et légumes importés, avec des avis sur les résidus ou des interdictions d'importation.

Le projet de loi C-30 permet au Cabinet, dans certaines circonstances économiques ou de sécurité alimentaire précises, d'autoriser certaines utilisations ou de modifier des homologations malgré des conclusions de risques environnementaux inacceptables. La résilience économique est importante, mais elle ne devrait pas justifier que l'on passe outre à ces conclusions. ([Loi sur les produits antiparasitaires](#))

Le projet de loi C-31 remplacerait les réévaluations cycliques obligatoires par des évaluations qui ne déclencheraient un examen complet que s'il existe des motifs raisonnables de croire que les risques pour la santé ou l'environnement ont augmenté de façon importante. Une évaluation des renseignements disponibles n'équivaut pas à une réévaluation obligatoire. ([Projet de loi C-31](#))

L'Association canadienne des médecins pour l'environnement et d'autres organisations préviennent que l'abolition des examens cycliques pourrait laisser en place des évaluations des

risques désuètes. Nous demandons des ressources réglementaires suffisantes, et non des mesures de protection affaiblies. ([ACME](#))

Les préoccupations concernant les lentilles canadiennes et l'utilisation du glyphosate avant la récolte soulignent également la nécessité d'une surveillance et d'un contrôle transparents des résidus.

Les lignes directrices actuelles de l'industrie des légumineuses présentent le glyphosate comme un produit de désherbage avant la récolte, et non comme un agent dessiccant. Nous demandons que les pratiques avant la récolte et toute modification des limites de résidus fassent l'objet d'un examen scientifique transparent, plutôt que d'être dictées par des considérations commerciales. ([Lignes directrices 2026 sur les produits](#))

Par conséquent, le CNFC exhorte le gouvernement du Canada à :

1. Abroger les modifications relatives aux pesticides adoptées par le projet de loi C-30 et rétablir les protections empêchant de passer outre aux conclusions de risques environnementaux inacceptables.
2. Retirer du projet de loi C-31 les modifications à la Loi sur les produits antiparasitaires et maintenir les réévaluations obligatoires selon un cycle de 15 ans, avec des examens anticipés lorsque la situation le justifie.
3. Protéger une prise de décision scientifique indépendante, guidée par le principe de précaution, la consultation publique et la divulgation transparente des données probantes.
4. Renforcer la recherche, la surveillance des résidus et l'application de la loi, notamment en ce qui concerne les applications avant la récolte, la protection contre la dérive de pulvérisation et la production de rapports accessibles sur les aliments canadiens et importés.
5. Soutenir des pratiques agricoles à moindre risque et donner suite aux politiques du CNFC sur les pesticides, y compris sa demande de moratoire sur l'utilisation des néonicotinoïdes sur les cultures agricoles.

Les trois premières demandes rejoignent celles de la pétition e-7742 déposée à la Chambre des communes. Nous exhortons le gouvernement à répondre à son appel en faveur d'une réglementation des pesticides indépendante et fondée sur la précaution. ([Pétition e-7742](#))

La cible 7 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal vise à réduire d'au moins la moitié, d'ici 2030, le risque global lié aux pesticides et aux produits chimiques très dangereux. Une surveillance plus rigoureuse et un soutien concret aux agricultrices et agriculteurs devraient permettre de progresser ensemble vers cet objectif. ([Cible 7](#))

Protéger la santé et la biodiversité est le fondement d'une économie agricole résiliente. De plus, comme le reconnaît l'approche « [Une seule santé](#) » de l'[Organisation mondiale de la Santé](#), la santé humaine, la santé animale et la santé de l'environnement sont étroitement liées.

Nous vous prions de nous faire parvenir une réponse écrite précisant comment votre gouvernement entend donner suite à ces demandes et maintenir la confiance du public envers la réglementation des pesticides au Canada.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Penny Rankin

Présidente

Conseil national des femmes du Canada

c. c. : L'honorable Julie Dabrusin, ministre de l'Environnement et du Changement climatique; L'honorable Heath MacDonald, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire; L'honorable Mary Robinson, présidente du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts; Mme Manon Bombardier, sous-ministre adjointe, Santé Canada; Steven Jurgutis, Directeur général, Direction des politiques, de la planification et de l'intégration, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

La version anglaise suit

 Established in 1893 and incorporated by an Act of Parliament in 1914 the mission of the National Council of Women of Canada is directed to empowering all women to work together towards improving the lives of women, families, and society through a forum of member organizations and individuals. 

Fondé en 1893 et incorporé par une loi du Parlement en 1914, le Conseil national des femmes du Canada vise à donner aux femmes les moyens de travailler ensemble pour améliorer la vie des femmes, des familles et de la société, dans un forum qui réunit des organisations membres et des individus.



October 5th, 2026

The Honourable Minister of Health Marjorie Michel
Government of Canada
Ottawa, Ontario

Re: Protecting science-based pesticide regulation

Dear Minister,

The National Council of Women of Canada (NCWC) respectfully urges your government to reverse changes that weaken pesticide safeguards. Our focus is protecting women, children, families, agricultural workers and communities, and the soil, water and biodiversity that sustain a healthy food system.

Our position is grounded in longstanding NCWC policy:

- **73.15, Phenoxy Herbicides:** Calls for federal encouragement of a ban through the respective levels of health care, citing danger to human health.
- **2014, Neonicotinoid Pesticides:** Opposes their use on farm crops and urges a federal moratorium on that use.
- **94.10PU, Pesticides:** Calls for research, monitoring, timely restrictions, improved management and enforcement, and monitoring of imported fruits and vegetables, with residue alerts or import bans.

Bill C-30 permits Cabinet, in specified economic or food-security circumstances, to authorize certain uses or alter registrations despite findings of unacceptable environmental risk. Economic resilience matters; nevertheless, it should not justify overriding those findings. ([Pest Control Products Act](#))

Bill C-31 would replace mandatory cyclical re-evaluations with assessments that trigger a full review only where there are reasonable grounds to believe health or environmental risks have increased significantly. An assessment of available information is not equivalent to a mandatory re-evaluation.

The Canadian Association of Physicians for the Environment and other organizations warn that removing cyclical reviews could leave outdated risk assessments in place. We urge adequate regulatory resources, not weaker safeguards. ([CAPE](#))

Concerns about Canadian lentils and pre-harvest glyphosate use also underscore the need for transparent residue monitoring and enforcement.

Current pulse-industry guidance identifies glyphosate as a pre-harvest weed-control product, not a desiccant. We ask that pre-harvest practices and any changes to residue limits receive

transparent scientific scrutiny, rather than being driven by commercial convenience. ([2026 product guidance](#))

NCWC therefore urges the Government of Canada to:

1. **Repeal the pesticide amendments enacted through Bill C-30** and restore protections against overriding findings of unacceptable environmental risk.
2. **Remove the Pest Control Products Act amendments in Bill C-31** and retain mandatory re-evaluations initiated on a 15-year cycle, with earlier reviews when warranted.
3. **Protect independent scientific decision-making** guided by the precautionary principle, public consultation and transparent disclosure of evidence.
4. **Strengthen research, residue monitoring and enforcement** including pre-harvest applications, spray-drift protection, and accessible reporting on domestic and imported food.
5. **Support lower-risk farming practices** and act on NCWC's pesticide policies, including its call for a moratorium on neonicotinoid use on farm crops.

The first three requests align with House of Commons petition e-7742. We urge the government to respond to its call for independent, precautionary pesticide regulation. ([Petition e-7742](#))

Target 7 of the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework calls for reducing the overall risk from pesticides and highly hazardous chemicals by at least half by 2030. Stronger oversight and practical support for farmers should advance that goal together. ([Target 7](#))

Protecting health and biodiversity is a foundation of a resilient agricultural economy. Furthermore, as the [World Health Organization's One Health](#) approach ascertains, human, animal and environmental health are all deeply intertwined.

Please provide a written response outlining how your government will address these requests and uphold public confidence in Canada's pesticide regulation.

Yours sincerely,

Penny Rankin

President, National Council of Women of Canada

CC: The Honourable Julie Dabrusin Minister of Environment and Climate Change, The Honourable Heath MacDonald Minister of Agriculture and Agri-Food, The Honourable Mary Robinson Chair of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, Minister Manon Bombardier Assistant Deputy Minister Health Canada, Steven Jurgutis, Director General, Policy, Planning and Integration Directorate, Agriculture and Agri-Food Canada.